

AS LYON CALUIRE HANDBALL

RESPONSABLE STAGE : GRANDENER NICOLAS → 06.25.81.94.73 OU stageaslchb@gmail.com

Votre Enfant

Nom :
Prénom :
Date de naissance :
Problèmes de santé/traitement :



Parents

Nom/prénom du père : Nom/prénom de la mère:
.....
Adresse : Adresse :
Tél dom : Tél dom :
Tél port : Tél port :

J'AUTORISE MON ENFANT A PARTICIPER AU STAGE DE HANDBALL QUI SE
DEROULERA AU GYMNASSE ANDRÉ LASSAGNE A CALUIRE DE 8 H 30 A 17 H 00

*CHOIX DES JOURS DE STAGE : (cochez les cases)

LUNDI 18 FEVRIER MARDI 19 FEVRIER MERCREDI 20 FEVRIER

JEUDI 21 FEVRIER VENDREDI 22 FEVRIER

Pour les enfants mineurs, les autorisations parentales et d'évacuation et de soins
doivent être remplies par le responsable légal.

En cas d'annulation d'inscription de votre part après la date du 18/02/2019, le club se réserve le droit de garder le règlement à
titre de frais de dossier, mise à part si vous fournissez un justificatif du médecin.

En cas d'accident, le remboursement est basé sur le prix du séjour restant dû.

Pour la sortie organisée le mercredi 20 Février 2 tickets de bus sont obligatoire.

AUTORISATION D'EVACUATION ET DES SOINS

Autorise N'autorise pas

L'équipe de direction d'AS LYON CALUIRE HANDBALL à prendre, sur avis médical, toutes dispositions
nécessitées par l'état de mon enfant en cas d'accident.

Signaler si allergie ou situation de santé particulière :

AUTORISATION DE TRANSPORT

Autorise N'autorise pas

Celui-ci à emprunter les moyens de transport mis à sa disposition par L'AS LYON CALUIRE HANDBALL.
Je m'engage à ne pas intervenir juridiquement contre L'AS LYON CALUIRE HANDBALL en cas d'accident.

AUTORISATION DE DIFFUSION D'IMAGES

Autorise N'autorise pas

L'AS LYON CALUIRE HANDBALL à prendre en photo l'enfant ci-dessus cité pendant les activités au sein de
l'AS LYON CALUIRE HANDBALL.

AUTORISATION DU RETOUR AU DOMICILE

Autorise N'autorise pas

Mon enfant à rentrer par ses propres moyens après l'évènement. Dans le cas contraire, les parents devront
venir chercher leur enfant au gymnase ANDRÉE LASSAGNE. Il est important de noter qu'en dehors des
horaires de l'évènement, l'enfant est sous la responsabilité des parents.

Fait à

Le

Signature